

26/02/2016



0000109814

LE GARDE DES SCEAUX
MINISTRE DE LA JUSTICE

Paris, le **24 FEV. 2016**

V/Réf. : 102318/10017/BBY
N/Réf. : 201510051576

Madame la Contrôleure générale,

Par correspondance du 24 septembre 2015, vous avez fait parvenir au ministre, le rapport relatif à la visite de contrôle de la maison d'arrêt de Clermont-Ferrand qui s'est déroulée du 11 au 14 février 2014. Comme vous le savez, cet établissement a définitivement fermé ses portes le 14 septembre dernier.

Dès le mois d'avril 2015, l'autorité judiciaire a été invitée à procéder à l'écrou des prévenus à la maison d'arrêt de Riom et au quartier maison d'arrêt du centre pénitentiaire de Moulins-Yzeure. Les écrous des personnes condamnées à un quantum de peine conduisant à une libération postérieure au 14 septembre 2015 ont été orientés par l'autorité judiciaire dans ces deux établissements. A défaut, il a été procédé à des transfèvements afin que la maison d'arrêt de Clermont-Ferrand ne compte plus de personnes détenues à la date de sa fermeture.

Pendant la période transitoire, les personnes prévenues et accusées résidant à Clermont-Ferrand ont été essentiellement écrouées à la maison d'arrêt de Riom et au quartier maison d'arrêt du centre pénitentiaire de Moulins-Yzeure. Les personnes condamnées ont été orientées en priorité vers un centre de détention ou un quartier centre de détention. En cas de reliquat de peine trop faible, les personnes écrouées ont été maintenues à la maison d'arrêt de Riom ou transférées en désencombrement vers la maison d'arrêt d'Aurillac.

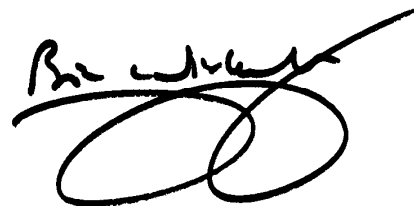
.../...

Madame Adeline HAZAN
Contrôleure générale des lieux de privation de liberté
16-18 quai de la Loire
BP 10301
75921 PARIS Cedex 19

13, place Vendôme
75042 Paris Cedex 01
Téléphone : 01 44 77 60 60
www.justice.gouv.fr

Le centre pénitentiaire de Riom, mis en service le 31 janvier 2016, est labellisé « établissement à réinsertion active ». Ce nouveau concept vise à répondre à plusieurs objectifs : améliorer les conditions de détention et les conditions de travail des personnels, préparer la réinsertion, prévenir la récidive, et lutter contre le suicide des personnes détenues.

Je vous prie de croire, Madame la Contrôleure générale, à l'assurance de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Jacques URVOAS', with a large, stylized flourish below the name.

Jean-Jacques URVOAS

